



## Recrutement des Forces canadiennes sur les campus

**Au milieu des étudiants qui grouillent dans les couloirs de certains campus québécois, les kiosques des forces armées canadiennes surprennent. Le débat sur la pertinence de la présence de l'armée entre les murs des établissements scolaires est relancé.**

[http://quartierlibre.ca/archives07/article.php?id\\_article=5806957816007428387](http://quartierlibre.ca/archives07/article.php?id_article=5806957816007428387)

Depuis l'hiver 2006, le cégep du Vieux-Montréal ainsi que le cégep Saint-Laurent ne reçoivent plus la visite des Forces canadiennes (F.C.) depuis que des étudiants ont manifesté leur opposition, directement en face des kiosques de l'armée. Au cégep Marie-Victorin, un recours au Conseil d'administration de l'établissement a permis aux étudiants contestataires de faire plier boutique aux recruteurs.

Ces faits se retrouvent en page de présentation d'une opération de démilitarisation qui a vu le jour fin août. Menée par une association anti-guerre – le Centre des ressources sur la non-violence (CRNV) –, l'« opération objection » vise l'opposition au recrutement militaire dans les établissements scolaires.

Alexandre Vidal, du CRNV, est le meneur du volet québécois de cette opération qui se veut pancanadienne. Selon l'ancien étudiant du cégep Lévis-Lauzon, la démarche de l'armée constitue une propagande inappropriée qui doit cesser. « *Nous n'avons peut-être pas autant de moyens financiers que l'armée, mais nous sommes tout de même en mesure de dénoncer leurs mensonges et d'entreprendre des moyens pour faire de nos écoles des zones démilitarisées* », soutient M. Vidal. Le pacifiste perçoit ces kiosques comme une forme de publicité « *malsaine et subjective* » exercée auprès des étudiants; une façon de les charmer en proposant le remboursement de leurs études et la subvention de leur baccalauréat.

De telles allégations sont clairement réfutées par le major Guy Paquin. Commandant du centre de recrutement des forces canadiennes à Montréal, il assure que ces kiosques n'ont rien de vicieux, mais qu'au contraire, ils existent à titre informatif, pour les curieux. Selon le major Paquin, informer faussement les étudiants lors de leur passage à l'un des kiosques ne procurerait que des désavantages. « *Les coûts d'un processus de recrutement sont élevés et très longs. L'armée ne désire perdre ni temps ni argent auprès d'intéressés mal informés* », expose-t-il. D'ailleurs, explique le commandant, quiconque désire abandonner le processus d'embauche à n'importe quel moment lors de son adhésion aux Forces est invité à le faire.

Jonathan – le nom a été changé en raison du devoir de réserve – confirme. Il y a quelques mois, sa copine lui faisait lire un prospectus des forces canadiennes trouvé alors qu'elle allait en cours. Au début du mois de septembre, après trois mois passés au camp de Gagetown (Nouveau-Brunswick), ce finissant en droit a reçu son titre d'officier réserviste. Selon lui, l'armée ne cache rien durant le processus d'enrôlement. En plus de recevoir un contrat informatif chez lui, il a eu la possibilité d'assister à une séance d'information et de questions avant de recevoir le réel contrat à signer. Les soldats sont donc conscients de ce qui les attend une fois l'engagement pris.

À la question « *pourquoi t'être engagé ?* » posée par tant de gens, il répond : « *pour le défi physique, pour l'expérience* ». Mais, lorsqu'on lui demande s'il se serait enrôlé en tant que réserviste sans les avantages proposés – remboursement des études jusqu'à concurrence de deux mille dollars, assurances médicale et dentaire supérieures et salaire satisfaisant –, Jonathan répond, après une courte hésitation, un « *non* » ferme.

C'est que les recruteurs rappellent aux étudiants les avantages offerts par un enrôlement. On leur désigne le rôle d'officier – un grade supérieur à celui de membre du rang, poste occupé par les non-diplômés –, on les attire avec un confort financier notable et un emploi stable et bien rémunéré. Les étudiants en cours d'obtention d'un baccalauréat qui désireraient poursuivre leurs études sont supportés financièrement pour le reste de leur scolarité. Ce support comporte cependant des variations selon les programmes.

Les étudiants peuvent donc joindre l'armée en tant que réservistes, et, comme Jonathan, entamer la formation militaire durant l'année scolaire, joindre les forces durant la saison estivale pour la formation en groupe d'une durée approximative de trois mois, et finalement regagner les bancs d'école au même moment que leurs confrères au mois de septembre.

L'armée canadienne recherche des gens entièrement disposés, autant physiquement que mentalement, à prendre part à leur équipe. De même que durant la formation en groupe, si quelqu'un manifeste clairement et sérieusement à plusieurs reprises son désir de quitter, il sera excusé, explique le major Paquin. Ce n'est qu'une fois cette formation terminée qu'il devient plus complexe de quitter les forces : il faudra rembourser en service militaire ce qui a été donné en frais de scolarité, entre autres. Plus les années avancent, plus il devient difficile et long de quitter les forces ; le délai peut passer de trois à six mois, selon les besoins.

À ce jour, les forces canadiennes ne prévoient pas de visiter le campus de l'Université de Montréal : selon le major Guy Paquin, l'armée ne se rend que dans les universités qui en ont fait la demande. [Anne-Françoise Garneau-Bertrand](#)